# Médiation culturelle comme compétence. Une définition à l'usage des enseignants de langue

# Cultural Mediation as a Competence. A Definition for Language Teachers

Akbar Abdollahi INALCO 1

#### Résumé

Quelle est la place de la médiation culturelle dans la théorisation de l'enseignement et de l'apprentissage des langues vivantes? Quels sont les définitions, objectifs et modes d'évaluation de cette compétence dans la pratique de l'enseignement et dans la formation des enseignants de langues vivantes? Nous souhaitons maintenir dans cet article une position discursive centrée davantage sur l'ouverture que sur l'établissement d'un bilan ou d'une synthèse. Cela dit, nous empruntons le chemin obligé de la définition en tentant d'isoler et de circonscrire divers champs de réfèrence et diverses significations de la notion de médiation. Nous donnerons à voir et à discuter les points de vue sur les descripteurs et les objectifs d'une compétence de médiation culturelle dans la formation des enseignants de langues vivantes et nous interrogerons en même temps les problèmes soulevés par la prise en compte de cette compétence dans la formation des futurs enseignants de langues vivantes.

Mots-clés: Médiation culturelle, Formation des enseignants, Compétence interculturelle, Représentations sociales.

#### Abstract

What is the role of cultural mediation in the theory of teaching and learning of modern language? What are the definitions, objectives and methods of evaluation of this competence in the content of training for intending teachers of modern languages? The article provides a factual account of the opening in the case of cultural mediation in teacher training. We will review the various definitions proposed for mediation in the current literature of teaching modern languages by trying to isolate and identify various fields of reference and meanings of this concept. We shall examine the issues raised by the consideration of this competence in the training of future teachers of modern languages.

Keywords: Cultural mediation, Teacher training, Intercultural competence, Social representations.

## 1. Objet de l'étude

Le questionnement suscité par la médiation culturelle dans l'enseignement des langues vivantes manifeste un décalage entre d'une part le discours tenu sur la médiation culturelle, longtemps centré sur la nécessité  $^{l}$  (Cuq &

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Doctorant au laboratoire Pluralité des Langues et des Identités en Didactique : Acquisition, Médiations (PLIDAM). INALCO, 65 rue des Grands Moulins, 75013 PARIS. E-mail : abdollahi@ymail.com.

Appropriation et transmission des langues et des cultures de monde : Actes du Séminaire Doctoral International, INALCO/PLIDAM 2011 coordonnés par N. Takahashi, J-O. Kim, & N. Iwasaki (2012)

Gruca, 2005, p. 23), voire l'évidence<sup>2</sup> (Lévy, 2003) de la pratique de médiation d'une manière générale dans l'enseignement des langues et d'autre part ce qui se passe réellement chez l'enseignant en tant que sujet sociocognitif et acteur social. Dans le *Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL)* les actes de communication incluent l'activité langagière qui se divise en quatre catégories: la réception, la production, l'interaction et la médiation. Une définition générale de la médiation en didactique des langues qu'il s'agit « des modes de formulation en direction d'un tiers »<sup>3</sup> (Coste, 2009, p.170) réduit la médiation aux opérations telles que la traduction, le résumé, le compte rendu ou la transcription d'une source orale. Cette définition ne précise pas le positionnement de l'enseignant quand il est confronté habituellement à la différence culturelle dans ses cours ou bien aux moments des tensions dans les relations entre le pays dont il enseigne la langue et son propre pays. Si en didactique des langues à côté des notions d'Altérité et de Culture, «le défiéducatif consiste à faire de la médiation cette nécessaire figure tierce du passage.» (Coste, 2009, p.170), quelle définition de la médiation culturelle peut être opératoire notamment à l'usage des enseignants?

### 2. Méthode de recherche

Cet article est fondé sur des résultats obtenus d'une étude empirique effectuée en 2008-2009 à Téhéran dans le cadre de notre thèse portant sur les représentations des pays et sur la médiation culturelle dans la formation des enseignants du FLE en Iran. Le recueil des données a été effectué avant, pendant et après les cinq séances d'une formation à la compétence interculturelle auprès de deux groupes des étudiants en première année de Master en didactique du FLE. Nous avons réalisé un dispositif de recherche comprenant un questionnaire avant la formation, dix fiches pédagogiques remplies par chaque enseignant pendant la formation et douze entretiens semi-directifs et individuels avec les enseignants après la formation. Nous ne présentons ici qu'une partie des résultats de nos analyses qui concerne la définition de la médiation culturelle dans la formation des enseignants des langues vivantes.

#### 3. Médiation culturelle en didactique des langues

Au cours de notre enquête auprès des enseignants de FLE, nous avons observé certaines stratégies d'évitement de la médiation culturelle dans la classe de langue. Par exemple, au moment des tensions géopolitiques dans les relations franco-iraniennes, alors que ces tensions interviennent fréquemment dans la classe de langue soit par la prise de parole spontanée des apprenants, soit par des questions posées à l'enseignant, l'intervention du professeur est souvent perçue par les enseignants comme une pratique non voulue, soumise aux demandes des apprenants et attentive au contexte institutionnel dans lequel la médiation culturelle n'est pas reconnue. Les enseignants déclarent qu'au contraire des objectifs linguistiques quasiment établis dans le contexte institutionnel, les activités de médiation ne sont pas définies, donc ni évaluées, ni reconnues dans le bilan des travaux de la classe. Se souciant davantage de finir les chapitres prévus pour le cours et d'avancer dans le manuel de langue, les enseignants sont favorables à l'idée que les activités qui portent sur la médiation culturelle prennent considérablement du temps parce que les apprenants en parlent beaucoup. Selon les enseignants enquêtés, ces activités conviennent davantage pour les cours de conversation. Dans ce contexte, les enseignants considèrent la médiation culturelle plutôt comme un «contenu» d'enseignement qui fait partie du domaine des savoirs à transmettre que comme une compétence. Ce qui peut se comprendre au regard de la complexité des situations de la médiation culturelle ainsi qu'au regard du manque de descriptions de compétence en médiation culturelle dans

les textes de références en didactique des langues vivantes.

L'enseignant lors qu'il enseigne la langue d'une autre communauté linguistique aux membres de sa propre communauté, prend la place de l'intermédiaire soit entre deux sujets : les apprenants de langue étrangère et les membres de la communauté de la langue enseignée, soit entre un sujet et un objet : les apprenants de langue étrangère et la langue /culture à apprendre. C'est dans cette perspective que l'enseignant constitue un troisième positionnement par rapport à deux parties. Mais «tout troisième n'est pas tiers » (Guillaume-Hofinung, 2009, p. 71). Si, en droit l'extériorité constitue le signe distinctif du tiers, nous pouvons difficilement imaginer un enseignant de langue étrangère à l'extérieur de sa propre culture au moment de la pratique de l'enseignement d'une langue étrangère. C'est ainsi que la décentration socioculturelle constitue un élément important pour la pratique de la médiation culturelle dans l'enseignement des langues vivantes.

Cette évidence supposée du statut tiers de l'enseignant en tant que médiateur constitue le point commun des définitions proposées pour la compétence de médiation dans la littérature actuelle de la didactique des langues étrangères. Nous illustrerons cette hypothèse en étudiant le cas de définition de la compétence de médiation à l'aide d'un texte important en didactique des langues vivantes. Il s'agit du *Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues* (*CECRL*), un texte publié par le Conseil de l'Europe en 1998. Nous tenons à souligner que dans le *CECRL* nous pouvons distinguer deux types de compétences :

- a) les compétences générales, qui ne sont pas en relation directe avec la langue et qui concernent le savoir culturel, le savoir-faire, le savoir-être et le savoir-apprendre
- b) les compétences communicatives langagières, qui comportent les compétences linguistiques, sociolinguistiques et pragmatiques<sup>4</sup>

Les actes de communication incluent l'activité langagière qui se divise en quatre catégories décrites dans le chapitre 4 de CECRL : la réception, la production, l'interaction et la médiation. La médiation est ainsi considérée comme une activité qui passe souvent par la traduction ou l'interprétation et qui permet la communication entre des personnes ou des groupes qui n'ont pas les moyens de communiquer directement. Dans le CECRL aussi, qui envisage de fournir une base pour la reconnaissance mutuelle des qualifications en langues, la définition de la médiation est fondée sur le statut tiers de médiateur. Mais à la différence des compétences de production, de réception et d'interaction, cette définition ne donne pas lieu à proposition d'échelles de description selon les niveaux A1, A2, B1, etc. Nous constatons que dans ce texte la prise de position du tiers est posée comme une évidence, sans clarifier les complexités de cette décentration socioculturelle au moment de la médiation culturelle entre la culture de l'autre et sa propre culture. Il est peu vraisemblable que l'enseignant de langue prenne spontanément le rôle de médiateur culturel et s'identifie comme un tiers dans sa pratique de l'enseignement. Zarate (2003) précise :

Quand un conflit de valeur surgit dans la classe, conflit qui peut naître de l'écart culturel entre la culture enseignée et la culture de l'élève, l'enseignant a plus souvent été invité à le neutraliser qu'à jouer un rôle d'acteur, entendu comme médiateur. (p.176)

Il existe davantage de raisons pour éviter le rôle de médiation culturelle dans un moment de tension que de le chercher. Nous avons montré (Abdollhi, 2009) que les enseignants de langue étrangère, au moment des tensions géopolitiques dans les relations entre le pays dont ils enseignent la langue et leur propre pays, considèrent la médiation culturelle comme une activité difficile, non choisie, mais assez fréquente dans la pratique de l'enseignement. Ainsi s'entendent mieux les difficultés d'une formation à la compétence de médiation pour les enseignants de langues vivantes.

### 4. Médiation, définitions hors champ des langues

Avant de prendre son sens dans les autres domaines, sans visée exhaustive, la médiation renvoie traditionnellement au moins à deux grandes traditions: la médiation juridique et la médiation psychologique. Dans le premier champ de référence, la médiation juridique concerne notamment le «développement des modes non juridictionnels, modes alternatifs de règlement des conflits» (Guillaume-Hofinung, 2009, p. 47). La médiation juridique insiste ainsi sur la conciliation entre particuliers ou dans le domaine public, par le moyen de procédures, telles que l'arbitrage et la transaction. Ce type de médiation dans ses extensions notionnelles est élargi du domaine juridique vers celui du monde du travail, en particulier en ce qui concerne la formation du nouveau concept de la médiation en entreprise. La distinction faite entre médiation et postures voisines en entreprise peut être utile pour circonscrire la notion de médiation en didactique des langues. La médiation en entreprise se distingue:

- 1. de l'expertise, même si des experts se voient parfois confier une mission qui s'apparente à la conciliation qui peut donc rappeler la médiation
- du conseil juridique ou stratégique, même si un juriste pourra tout à fait contribuer à prévenir ou régler un conflit à travers les conseils
- du coaching, même si dans les cas de la médiation et du coaching il s'agit souvent d'accompagner ou de faciliter un changement (Stimec, 2004, p. 10).

Le deuxième champ de référence concerne la psychologie. Le psychanalyste René Kaës (2002) définit d'une façon générale toute médiation comme «un pontage sur des discontinuités» (p.12). Ainsi, faire la médiation est considéré comme «...construire [...] des représentations capables de faire lien et sens entre les éléments disjoints et séparés» (Kaës, 2002, p.12). Dans chaque médiation, deux dimensions sont envisageables: la première est la dimension préventive qui consiste à éviter les conflits et les tensions; la deuxième concerne la dimension curative pour les moments où il y a déjà une tension dans les relations des parties. Nous illustrons plus bas l'avantage de cette distinction pour la définition de la médiation culturelle en didactique des langues.

Nous pouvons vérifier avec Guillaume-Hofnung (2009) que dans ces champs de référence de la médiation, tous les types de médiation ont pour points communs :

- a) l'intervention d'un tiers;
- b) la neutralité et impartialité du tiers;
- c) l'absence de pouvoir institutionnel du tiers. (pp. 72-74)

Cette dernière caractéristique de la médiation, l'absence de pouvoir institutionnel du tiers, distingue la médiation de l'arbitrage et de la négociation. En considérant les caractéristiques générales reconnues au médiateur, nous pourrons mieux éclairer les conditions spécifiques de la médiation culturelle dans l'enseignement des langues par rapport à chaque caractéristique. Car «chaque médiation est unique et incompatible avec une procédure stéréotypée» et «le médiateur doit élaborer une stratégie au cas par cas» (Guillaume-Hofinung, 2009 pp. 90-91).

# 5. Définition à l'usage des enseignants de langue

A la différence des champs de référence qu'on vient de voir, l'enseignant peut constituer un cas particulier au niveau de son indépendance, de sa neutralité et notamment de son statut du tiers pour mettre en œuvre un processus temaire. Nous pensons qu'une définition de la compétence de médiation pour la formation des

Appropriation et transmission des langues et des cultures de monde : Actes du Séminaire Doctoral International, INALCO/PLIDAM 2011 coordonnés par N. Takahashi, J-O. Kim, & N. Iwasaki (2012)

enseignants de langues vivantes doit être fondée sur la décentration socioculturelle. Une telle définition pourrait remédier aux conflits et éviter des malentendus culturels. Ainsi nous proposons la définition suivante :

La médiation culturelle dans l'enseignement des langues étrangères est un processus de décentration socioculturelle, pris en charge par un acteur du système éducatif tiers et reconnu par les autres acteurs. Dans la classe de langue, la médiation culturelle a pour finalité de gérer, au sein de ce dispositif triangulaire, les interactions entre les apprenants d'une langue et les membres de la société dont ils apprennent la langue afin d'établir une relation réciproque et ouverte aux différences socioculturelles.

Chaque théorisation de la médiation culturelle dans la formation des futurs enseignants de langues vivantes doit considérer le fait que les enseignants, comme toute autre personne, préfèrent spontanément éviter les situations et les positionnements qui mettent leurs identités en péril. Si l'intervention de l'enseignant au moment de la confrontation à la différence culturelle dans la classe de langue se déroule de façon implicite, il est improbable que cette intervention soit médiation culturelle au sens que nous la définissions. Il importe de créer des conditions favorables où la médiation est reconnue comme une valeur de haute importance.

### Bibliographie

Abdollahi, A. (2009). «Médiation en situation de tension géopolitique. Les résultats d'une enquête auprès des enseignants de FLE en Iran». *le Français dans le monde. Recherches et applications*.

Beillerot, J. (2004). Médiation, éducation et formation, Tréma En ligne.

Conseil de l'Europe (2005). Cadre Européen Commun de Référence pour les langues. Paris, Didier.

Coste, D. (2009). « Postface. Médiation et altérité ». Lidil, N° 39, Altérité et formation des enseignants .

Cuq, J.-P., & Gruca, I. (2005). Cours de didactique du français langue étrangère et seconde. Grenoble, PUG.

Guillaume-Hofnung, M. (2009). La médiation (éd. 5). Paris, P.U.F, coll. « Que sais-je? ».

Kaës, R. (2002). «Médiation, analyse transitionnelle, et formations intermédiaires» dans B. Chouvier, Les processus psychiques de la médiation : créativité, champ thérapeutique et psychanalyse,. Paris, Dunod.

- Lévy, D. (2003). «La médiation et la didactique des langues et des cultures», *numéro spécial le Français dans le monde. Recherches et applications.*
- Stimec, A. (2004). La médiation en entreprise Faciliter le dialogue, Gérer les conflits, Favoriser la coopération. Paris, édition Dunod.
- Zarate, G. (2003). «La médiation et la didactique des langues et des cultures», le Français dans le monde. Recherches et applications.
- Zarate, G., Gohard-Radenkovic, A., Lussier, D., & Hermine, P. (2003.). *Médiation culturelle et didactique des langues*. Strasbourg, Editions du Conseil de L'Europe.

<sup>1</sup> «L'enseignement est une tentative de médiation organisée entre l'objet d'apprentissage et l'apprenant», (Cuq & Gruca, 2005, p.23)

 $<sup>^{2}</sup>$ « On a le sentiment d'énoncer une évidence lorsque l'on applique le mot 'médiation à la langue, qui lui est

Appropriation et transmission des langues et des cultures de monde : Actes du Séminaire Doctoral International, INALCO/PLIDAM 2011 coordonnés par N. Takahashi, J-O. Kim, & N. Iwasaki (2012)

 $pratiquement synonyme >>, (L\'{e}vy , 2003, p.11).$  Note de Daniel Coste sur 'compétence de médiation' telle qu'elle est définie dans le cadre européen commun de référence pour les langues (Coste, 2009, p. 170).

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Voir Cadre Européen Commun de Référence pour les langues, 2001, pp. 81-102.